Ctrad Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision

N°57-octobre 2018

BULLETIN D'INFORMATION DES CAF EN ÎLE-DE-FRANCE

LES ALLOCATAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

EN ÎLE-DE-FRANCE AU 30 JUIN 2018

Près de 326 500 foyers résidant en Île-de-France bénéficient, fin juin 2018, du Revenu de solidarité active (Rsa socle) versé par les Caisses d'allocations familiales (Caf). Le nombre de bénéficiaires connaît ainsi une augmentation de + 1,9 % sur ce deuxième trimestre 2018. Après avoir connu une phase de décroissance depuis mars 2016, le nombre de bénéficiaires qui a amorcé depuis le début de l'année un réinversement de cette tendance à la baisse progresse de + 3,0 % en glissement annuel (+ 0,7 % au niveau national). Au cours du deuxième trimestre 2018, les Caf ont versé 162,2 millions d'euros au titre du Rsa contre 153,6 millions d'euros un an auparavant. Les masses financières ont progressé de 5,6 % en lien avec la hausse du montant moyen versé aux allocataires à la suite des revalorisations de la prestation en septembre 2017 et avril 2018 (+ 2,6 % au niveau national).

■ Une nouvelle augmentation du nombre de bénéficiaires du Rsa socle

Au titre de juin 2018, le Revenu de solidarité active (Rsa socle) est versé par les Caf d'Île-de-France à près de 326 500 foyers (cf. tableau 1.), soit 5,1 % de la population francilienne.
En fonction de leurs ressources, les foyers peuvent cumuler la prime d'activité et le Rsa socle. Plus de 49 000 foyers allocataires franciliens sont concernés par ce cumul des deux prestations, soit 15,0 % de l'ensemble des bénéficiaires du Rsa socle.

Le nombre d'allocataires du Rsa enregistre une hausse de + 1,9 % entre mars et juin 2018. Au niveau départemental, les Yvelines voient leurs effectifs d'allocataires du Rsa socle augmenter de + 3,0 % contre + 0,6 % en Seine-et-Marne.

Tableau 1. Répartition des bénéficiaires du Rsa socle, en Île-de-France, par département, au 30 juin 2018

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Seulement Rsa socle	51 919	25 474	72 404	35 749	23 451	18 512	21 945	28 007	277 461
Rsa socle + Prime d'activité	9 892	4 778	10 462	5 921	4 744	3 752	4 451	5 011	49 011
Total Rsa socle	**61 811**	**30 252**	**82 866**	**41 670**	**28 195**	**22 264**	**26 396**	**33 018**	**326 472**
Dont Rsa majoré	3 390	2 447	8 443	3 975	3 945	2 433	3 696	3 927	32 256
Dont Rsa jeunes	18	9	9	8	10	11	10	7	82
Personnes couvertes par le Rsa	**93 802**	**52 912**	**170 323**	**78 863**	**57 925**	**41 992**	**54 325**	**68 808**	**618 950**
Évolution 31-03-2018/30-06-2017 (en %)*	1,3	1,6	2,0	2,2	0,6	3,0	2,5	2,1	1,9

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, juin 2018.
*Évolution trimestrielle du Rsa.
Lecture : Fin juin 2018, le nombre d'allocataires parisiens du Rsa socle s'établit à 61 811.

En glissement annuel, le nombre de bénéficiaires du Rsa socle continue de progresser (+ 3,0 % entre juin 2017 et juin 2018 contre – 2,6 % un an auparavant) (cf. figure 1.) marquant le renforcement de la nouvelle hausse du nombre de bénéficiaires initiée sur le premier trimestre 2018 (+ 1,8 %) suite aux 7 trimestres consécutifs de décroissance des effectifs en glissement annuel. Elle est plus soutenue qu'au niveau national où elle atteint + 0,7 %. L'augmentation des effectifs entre juin 2017 et juin 2018 concerne l'ensemble des foyers, qu'ils perçoivent ou non une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître.

À l'inverse, le nombre de sortants de la prestation connaît une baisse par rapport au trimestre précédent, passant de 40 500 à 36 600 entre mars et juin 2018. « *Plusieurs facteurs, jouant en sens contraire, sont à prendre en considération. La revalorisation du montant forfaitaire au 1er avril 2018, ainsi que la prise en compte des ressources du 1er trimestre 2018 plus basses que celles observées fin 2017 conduit à une baisse du nombre de sortants ce trimestre. À l'inverse, la baisse des cotisations sociales entrées en vigueur au 1er janvier 2018 entraîne une hausse des revenus d'activité des bénéficiaires et la sortie du dispositif d'un certain nombre* » (1).

Figure 1. Nombre de foyers bénéficiaires du Rsa socle en fin de trimestre et évolution en glissement annuel (en %)

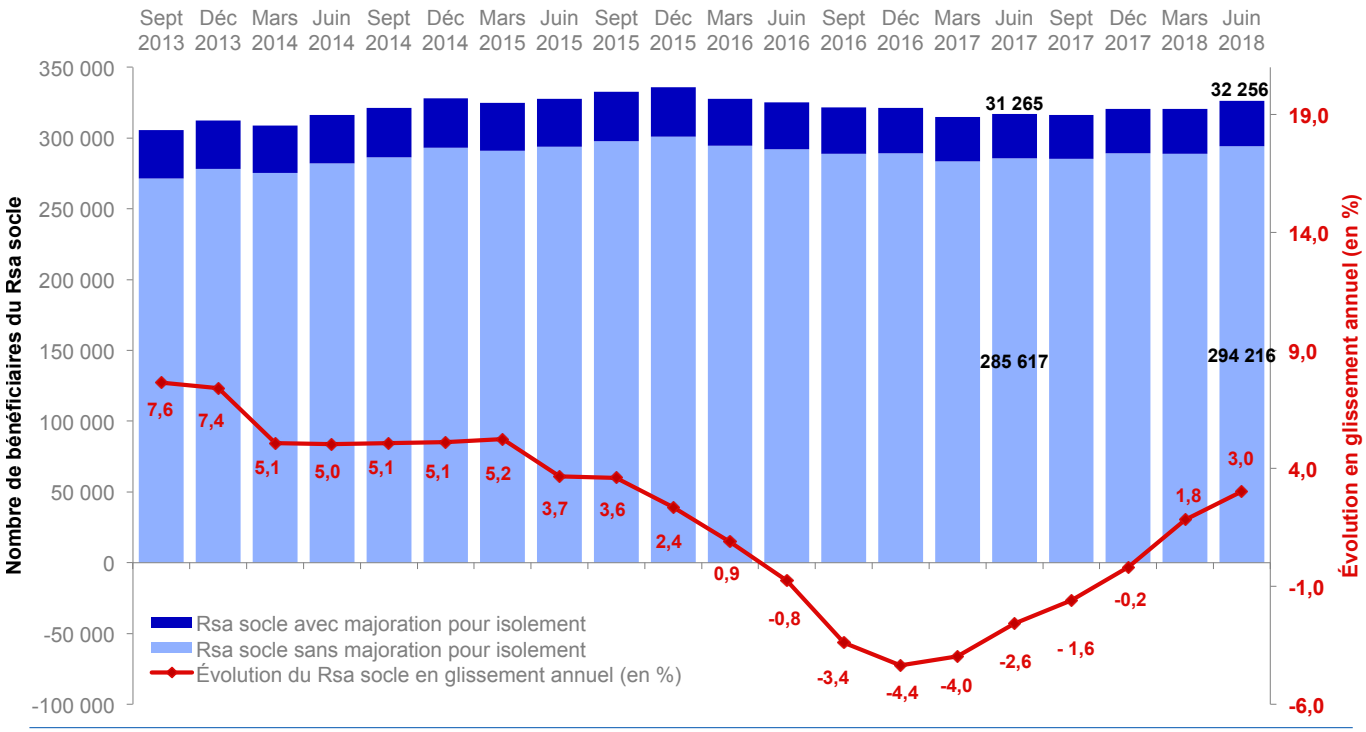

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, mars et juin 2018.
Lecture : En juin 2018, le nombre de bénéficiaires du Rsa majoré est de 32 256.

Le nombre de bénéficiaires sans majoration pour isolement augmente de + 3,0 % en glissement annuel et celui des bénéficiaires percevant une majoration pour isolement + 3,2 % passant de 31 300 à 32 300.

Le nombre de bénéficiaires du Rsa socle augmente de près de 6 000 foyers sur ce trimestre, cette hausse se déduit du nombre d'ouvertures de droit (entrées) et de fins de droit au Rsa (sorties) ayant eu lieu sur la période (cf. figure 2. et 3.). En juin 2018, plus de 42 600 foyers franciliens entrent dans le dispositif, alors qu'ils n'en bénéficiaient pas trois mois auparavant. Ce nombre d'entrants dans le dispositif est le plus élevé parmi ces deux dernières années. Cette progression du nombre d'ouvertures de droit est en partie liée à la généralisation des demandes de Rsa en ligne depuis le mois de décembre 2017. Les mêmes constats sont observés au niveau national.

L'entrée dans le dispositif du Rsa concerne principalement des foyers ne percevant pas la prime d'activité au trimestre précédent, mais connaissant une autre situation (nouvelle demande, droit suspendu au Rsa ou à la prime d'activité, perception d'une autre prestation, d'indemnités chômage et toute autre situation que la prime d'activité...). De même, la sortie du Rsa se fait plus souvent vers une autre situation que la prime d'activité. Depuis fin 2016, la part des basculants de la prime d'activité vers le Rsa est relativement stable chaque trimestre (s'étageant de 15,8 % à 17,7 %), de même que la part des basculants du Rsa vers la prime d'activité (environ de 34 à 36 %). Ces deux parts sont légèrement en dessous du niveau national (environ 21 % et 38 %).

(1) Cazain, S., « Les foyers bénéficiaires du Rsa 1,84 million à fin juin2018 », *Rsa conjoncture*, n°23, septembre 2018

Figure 2. et 3. Nombre d'entrants et de sortants du Rsa socle selon leur droit au Rsa activité seul/prime d'activité en fin de trimestre (en milliers)

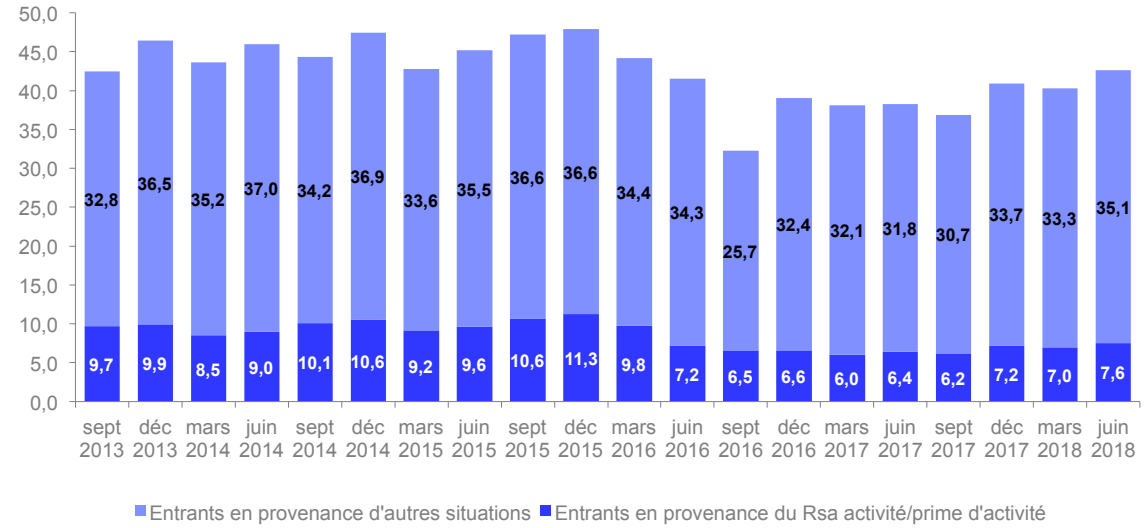

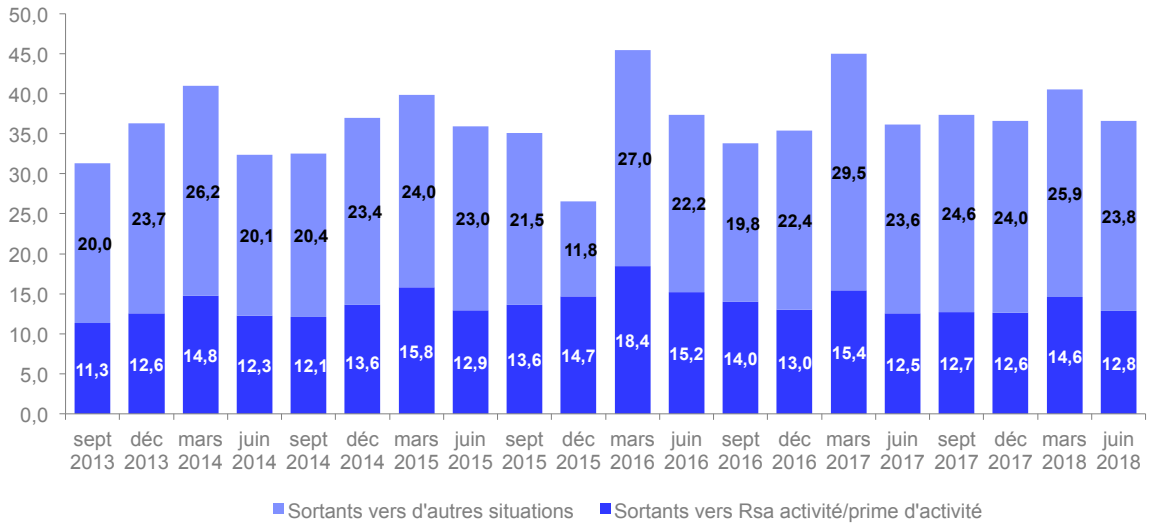

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, mars et juin 2018 (2).
Lecture : En juin, le nombre de sortants du Rsa socle vers une autre situation s'établit à 23 800 en Île-de-France.

Entre deux dates, l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa dépend des revalorisations du barème, des variations saisonnières ainsi que des mesures réglementaires ayant eu lieu sur la période (3). Le montant forfaitaire est revalorisé au 1er avril de chaque année (+ 1,0 % en avril 2018) et il a été revalorisé de manière exceptionnelle au 1er septembre (de 2013 à 2017) dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté, pour atteindre une revalorisation totale de + 10,0 % sur 5 ans. Les revalorisations ont un impact sur les montants versés, ainsi que sur l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa, en rendant éligibles ceux proches du seuil de non versement.

Au cours du deuxième trimestre 2018, les Caf d'Île-de-France ont versé 162,2 millions d'euros au titre du Rsa socle contre 153,6 millions d'euros au cours du deuxième trimestre 2017. Les masses financières correspondant à cette prestation connaissent ainsi une croissance de + 5,6 % (+ 2,6 % au niveau national) ; le montant moyen versé a, quant à lui, progressé de + 2,5 % passant de 485 euros en juin 2017 à 497 euros en juin 2018. ■

(2) Depuis 1er septembre 2013, le montant forfaitaire du Rsa a été revalorisé de 2 % chaque année sur 5 ans dans le cadre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPLPIS). Depuis 2013 et jusqu'à fin 2017, le Rsa socle aura donc augmenté de + 62,24 euros soit + 13 % en 5 ans, en tenant compte des revalorisations liées à l'inflation. Au 1er avril 2018 le montant du Rsa pour une personne seule s'établit à 550,93 euros.
(3) Évolution du Rsa depuis janvier 2016 : comment relier l'évolution des dépenses à celle des allocataires ? Cnaf, Direction des statistiques, des études et de la recherche. *Message à l'attention des directeurs de Caf*, juillet 2018.

Delphine Guérin
Ctrad – Caf en Île-de-France

Le bulletin d'information des Caf en Île-de-France est une publication de la Ctrad, service d'études des Caf en Île-de-France
Directeur de la publication : Robert Ligier ■ Rédacteurs : Danie Chemineau, Delphine Guérin ■
Maquettiste : Myriam Breitman ■ Imprimeur : SIRI Caf de Paris ■
Numéro ISSN 2266-4076
Courriel : ctrad.cafcreteil@caf.cnafmail.fr
Site : www.caf.fr/ma-caf/caf-du-val-de-marne/partenaires/etudes-et-statistiques

Ctrad Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision

Octobre 2018